

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1900)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Les petits noms de nos animaux  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198127>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

peine de six sols d'amende, les jurements, les paroles indécentes, querelleuses ou malhonnêtes et l'ivrognerie. — On y lit en outre :

Celui qui s'appuiera pour tirer, son coup sera perdu et privé du reste du tirage de cette année.

Celui qui tirera sans épée perdra son coup.

Chaque famille devra avoir, si possible, un fusil rayé.

Les fusils à débande et les mousquets sont interdits.

Cet état de choses a duré jusqu'en 1797. Les derniers rois ont été : Victor Briod, Pierre-Louis Frossard et Gabriel Dubrit.

L'année suivante de grands événements agitèrent notre pays, qui ne tarda pas, grâce à l'intervention française, à secouer le joug de Berne. — Le 24 janvier 1798, l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud proclama notre indépendance.

Aussi le procès-verbal de la *Société des Fusiliers de Moudon* de 1798, témoigne-t-il de profondes modifications survenues dans la situation du pays : il n'y a plus d'Excellences, il n'y a plus que la nation.

Le tir du Papegay est remplacé par le tir à la cible.

L'*Eveil* nous dit que le dernier papegay de Moudon existe encore. L'oiseau fait partie des archives de la *Société des Fusiliers de Moudon*, à laquelle il a été offert par M. Samuel Briod, de Granges-Verney. Il est en bois massif, peint aux couleurs de la Ville, vert d'un côté, rouge de l'autre. Il mesure 20 centimètres de long depuis le poitrail jusqu'à l'extrémité de la queue, 11 centimètres de haut et 7 de largeur.

La *Société des Fusiliers de Moudon* célèbre annuellement sa fête, de commun accord avec celle du *Cordon Blanc et Vert*.

Mentionnons encore dans la contrée l'abbaye de Syens et Rosseuges, qui a son tir annuel à Bressonnaz, et qu'on dit aussi très ancienne, mais sur laquelle nous ne possédons actuellement aucun renseignement.

Un de nos correspondants nous écrit ce qui suit au sujet de ce que nous avons dit dans notre premier article : « Permettez-moi de vous faire observer que l'institution du tir » au Papegay est bien antérieure à la domination de Savoie (1263-1536), car M. de Charrière nous dit dans les Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande, que ces tirs existaient déjà à cette époque. »

Nous n'avons pu vérifier le fait, ne sachant pas dans quel volume de ces Mémoires se trouve l'article de M. de Charrière. Mais d'un autre côté nous lisons dans l'intéressant et consciencieux ouvrage de M. Ch. Pasche, *La Contrée d'Oron*, ce passage qui nous paraît être en complète contradiction avec cette assertion :

« Une institution fondée par les ducs de Savoie et qui paraît avoir continué pendant tout le temps de la domination bernoise, mérite d'être mentionnée : c'est le tir du *Papegay*. »

Ce tir était l'occasion de réjouissances publiques. Il avait lieu une fois l'an, au mois de mai, en présence du bailli ou de son lieutenant. Celui qui avait le bonheur d'abattre l'oiseau était proclamé *roi du Papegay*. On le portait en triomphe dans le village, musique en tête et accompagné d'une nombreuse suite, etc. »

Puis suivent divers détails concernant les priviléges attachés à cette royauté pendant une année, priviléges dont nous avons déjà parlé à l'occasion de la Société de Moudon.

L. M.  
(A suivre.)

### Les petits noms de nos animaux.

Des concours de bétail ont lieu tout ce mois dans le canton de Vaud. Les éleveurs de chaque village y conduisent leurs plus beaux sujets, taureaux à la forte encolure et aux reins solides, vaches et génisses aux lignes régulières, à la tête fine et au « manteau Viquerat ». Partout c'est un gai va-et-vient, un carillonnement de « toupins » et de sonnailles. Le concours terminé, on rentre fièrement à la ferme avec les bêtes portant au front l'écusson de carton vert et blanc qui dit les primes remportées et qu'on clonera bien en vue à la porte de la grange ou de l'étable. Les journaux publient les noms des exposants et quelquefois aussi — honneur suprême ! — ceux des animaux. Et des milliers de lecteurs apprennent ainsi que « Boucharde » de M. H., à Vullierens, a obtenu une prime de 40 fr., que « Lion », de M. D., à Thierrens, en a eu une de 200 fr., que les qualités exceptionnelles de « Franz », le taureau du Syndicat agricole de Cuarnens, valent à cette association la grosse somme de 428 fr.

Signe que le patois s'en va de plus en plus, rares sont aujourd'hui les vaches qui s'appellent Tacon, Riondaz, Damusallaz, Pindson ou Motaillaz. On leur donne maintenant des noms moins roturiers : Baronne, Marquise, Comtesse, Princesse, Duchesse, Dauphine, Reine, Sultane. Au fait, noblesse pour noblesse, mieux vaut celle-ci que celle de nos anciens châtelains et seigneurs.

Mais toutes les vaches et génisses ne portent pas des noms de baptême aussi huppés. Un grand nombre s'appellent simplement Bergère, Fleurette, Charmante, Mignonne, Douce, Gentille, Gracieuse, Plaisante, Friponne, Boulotte, Finette, Damelette, Poupée.

Les noms d'oiseaux sont très répandus : Perroquet, Colombe, Pigeon, Pinson, Canari, Mouette, Fauvette, Mésange, Faucon, Linotte, Hirondelle, Bergeronnette. Il y a même à Baulmes une vache qui répond au nom de Grue.

On trouve aussi des fleurs et des fruits dans cette nomenclature bovine : Fleur-de-Lys, Tulipe, Pervenche, Dahlia, Coquelicot, Muguet, Verveine, Marguerite, Rose, Rose-des-Alpes, Edelweiss; Cerise, Griotte, Noisette, Mandarine, Citron, Orange, Mirabelle, Reine-Claude.

Quant aux noms de personne, ils se rencontrent fréquemment. Les tableaux de bêtes primées en 1899 que nous avons sous les yeux portent entre autres ceux de Clémence, Adèle, Valérie, Madeleine, Fanchette, Caroline, Esther, Antoinette, Angèle, Mathilde, Augustine.

Fort nombreuses encore les Cocardes, les Ruban, les Drapeau, Couronne, Bijou, Diamant, Bouquet, Frison, Pommette. Rares, en revanche, les Flûte.

La mythologie nous vaut les Bellone, assez fréquentes, les Ariane et une Vénus (à Gryon).

C'est encore à Gryon que nous trouvons une Mascotte (de même qu'à Corcelles-près-Payerne) et un Beau-Masque. A Blonay rumine une Helvetia et à Goumoëns-la-Ville une Modiste.

Parmi les taureaux, les Hans et les Fritz, décelant leur origine simmenthaloise, occupent une grande place. Les Marquis sont légion. Les dieux de l'Olympe et autres héros des temps fabuleux ne font pas défaut non plus : Apollon, Mars, Hercule, Vulcain. Gryon et St-Barthélémy possèdent chacun un Bacchus.

S'inspirant de l'histoire ancienne, voire même de la Bible, des éleveurs ont baptisé leurs sujets Salomon, Joseph, Cyrus, César, Néron, Brutus, Romulus, Vespasien.

D'autres noms rappellent des époques moins éloignées : Bayard, Figaro, Napoléon, Bismarck. Il existe un Falb et un socialiste Marx, à Missy; un Boulanger à Gollion, un Zola à Senarcens, un Ravachol, peut-être fort paci-

fique, à Commugny, un Grognuz à Apples. Point de Favey.

Par-ci, par-là, un Baron, un Sultan, un Amiral, un Czar, un Kaiser.

Nombre de taureaux portent des noms bellicieux : Luron, Champion, Martial, Lion, Tigre, Zoulou, Sergent, Caporal, Pandore, Brigadier.

Quelques-uns sont de doux Pigeon et Colibri, au figuré s'entend. D'autres disent bien haut leurs qualités ou leur tempérament : Amoureux, Galant, Arrogant. Le Syndicat des éleveurs d'Ecoteaux-Maracon se fait gloire de posséder un Orateur, dont l'éloquence mugissante doit être certainement des plus douces aux oreilles des vaches et des génisses.

Il y a enfin des Domino et des Rigolo, un Pignouf, un Bouton-de-Rose. Un taureau de Dommartin, né à l'époque du vote sur la nationalisation des chemins de fer, se nomme Rachat. Que dites-vous de Satan ? C'est un fort beau diable, dit-on, dont Corcelles-le-Jorat est le royaume.

Etes-vous curieux de connaître par leurs petits noms les cavales et les étalons vaudois ? Il n'y a plus guère de Brune, de Brunette, de Grise, de Grisette. Mesdames les juments et pouliches s'appellent communément Jeanne, Jeannette, Lucy, Lisy, Mimi, Lili, Berthe, Judith, Louise, Fanny, Pauline, Charlotte, Agathe, Miss, Claudine.

Les noms en a font fureur : Mina, Mirza, Bella, Ida, Frida, Rosa, Clara, Léa, Flora, Julia, Néra, Olga, Sylvia, Sarah. Une Nana caracole à Villars-Bramard.

Les Biche, Bichette, Coquette, Cocotte, Pouponne, Dragonne, Mignonne, Malice, Aubépine, Primevère, Jacinthe, Pervenche se retrouvent un peu dans tout le canton. Les Brind'Azur, les Carmen, les Ouvrière, les Maggi sont en revanche des raretés.

Plus recherchés sont les noms de messieurs les étalons. On rencontre des Emir, des Kan, des Kabyle, des Preux, des Opulent, des Tacitien, des Hors-Ligne, des Immortel, des Atout, des Cartel, des Fra-Diavolo, des Expressif, des Imprévu, des Crépuscule, des Notable, Kronprinz, Gantelet, Echanson, Goutte-d'Or, Jupin, Kanaris, Consul; des généraux de la République : Kléber et Marceau. Il y a aussi un Luther, un Lincoln, un Gommeux, un Usurier; puis des noms anglais.

La variété est moins grande chez les porcs, car on ne baptise guère que les verrats. Descendants des races britanniques, ces derniers sont fréquemment des Tom, des John, des William, des Mylord et des Goddem.

Autres noms : Antoine, Anatole, Badinguet, Rinaldo, Riquet, Sami, Bibi, Patu.

Comme le taureau d'Apples, un verrat d'Eclepens répond au nom de Grognuz.

Vaïci enfin quelques noms de boucs : Gaston, Garibaldi, Guignol, François-Joseph, Bismarck, Touriste, Voyageur, Sauteur, Amoureux, Barbichon, Carabinier.

Deux « bocans » perpétuent à leur manière le souvenir de l'affaire Dreyfus : Boisdeffr à Ormont-Dessus et Dreyfus à Gollion.

Il serait intéressant de rechercher les noms de baptême que les éleveurs du reste de la Suisse donnent à leurs animaux. Si le bureau fédéral de statistique manque de besogne, nos prenons la liberté grande de lui soumettre cette idée. Plus que l'étude comparative de nos littératures nationales, ce petit travail nous renseignerait sur le degré d'imagination des confédérés des vingt-deux cantons. Il nous dirait en particulier si les agriculteurs de Fribourg, de Berne, de Schwytz ou des Grisons ont aussi l'habitude d'appeler leurs vaches Adèle ou Caroline et leurs cavales Pauline, Fanny, Berthe ou Clara.

Lecteurs campagnards du *Conteur*, si vous

voulez nous en croire, vous abandonnerez cet usage peu galant. Songez combien il est humiliant pour vos connaissances, pour vos amies, pour vos parentes, d'entendre dire : « Ida a la morve, Adèle lève le cul », ou bien : « Antoinette a eu hier son premier veau ».

Pour donner des noms de personnes à vos bêtes, vous n'avez pas tous l'excuse — bien mauvaise — de cet éleveur qui expliquait que s'il appelait Louise sa jument, c'est que c'était le nom de baptême de sa belle-mère et qu'il jouissait à la seule idée « d'étriller la Louise ».

V. F.

### A n'on catsimo.

Tot parai coumeint on est quand on est bouébo et qu'on va onco à l'écola : on a min d'écheint, min dè cousins, on ne sondz à rein hormi à bin s'amusé et à férè dái fers quand on pão, mà po bin derè què la voladzéri ein tête et on respètè pâpi lè grantès dzeins, ni cein qu'ein est dè la religion.

Et quand on est ein ádzo d'allà ào catsimo, la pe boun'eimpartia dè elliao valottet l'ai vont, porquiet? Paceque sont d'obedzi dè l'ai allà et po rein d'autro, kâ, áo dzo dè hoai, l'ont atant cousin dão catsimo què ma chôqua et y'ein a mimameint bin qu'ont atant dè respect po lo menistre que se l'étai lo bio-frare ào taupi.

Ora, elliao cacibrailles dè bouébo ne meretéront-te pas 'na bouna vouistaie po lo z'ap-preindre à mi respectà la religion, lo prédro et lè menistres! Ah! n'est pas dè noutron temps qu'on pouavè férè dinse.

A n'on catsimo dè stu l'hivai, lo bravo menistre dè R... avai espliquâ ellia bouna vilha priyire dè « Notre père », que tsacon sâ su lo bet dão dái et qu'on recitè dza sein quequelhi quand on est onco tot petit bouébo et que la mère no fa adè portâ la roba.

Don, stu l'hivai, po que elliao bouébo qu'allavont ào catsimo satsant bin cein qu'est de dein ellia priyire et que compreignont bin tot cein qu'on démandé quand on la recitè, lo menistre la lão z'avâi espliquâ per petits bêts et on iadzo que l'eut zu botsi, lè z'a tré ti recitâ lè z'ons après lè z'autro po vaire se saviont bin l'affrère.

Quand fe arrevâ lo tor áo Féli áo gros Marque, lo menistre l'ai fe espliquâ cein que cein vollaivâ à derè que cè passadzo io ia : « Domine-nous aujourd'hui notre pain quotidien », que l'ai a don dein « Notre père »; mà lo bouébo qu'etâi on gros toupin et on tot dû, sai po rateni oquî, sai po recordâ, n'ein savâi pas pîetta et restavè quie tot motset; assebin lo menistre, quand ve cein, l'ai dese po l'eim-briy:

— Et bin, Féli! te sâ cein que cein vao derè que *quotidien*, que l'est don la même tsouze que se le desâi : « tsaquie dzo ». Quand don te recitè « Notre père » devant dè t'eindremi, te l'ai démandé don dè t'einvouyi lo pan dont t'as fauta po le leindéman, n'est-te pas? Ora, sarâ-tou mé derè porquiet on est d'obedzi dè démandâ áo bon Dieu que no z'einvouyâi dinse noutron pan po tsaquie dzo et porquiet on ne l'ai démandé pas dè no z'ein einvouyi po tota 'na senanna, àobin po on mài?

Adon quand l'eut zu ruminâ on bocon, lo tâtipotse ne respond-te pas áo menistre cosse, qu'on autre l'ai sublliavè du on banc per derâi:

— L'est pelétrè po cein que lo bon Dieu sâ pâo qu'on n'âme pas lo pan rassi! \*\*\*

### L'Ezann.

Chant du muezzim.

L'Ezann est le chant religieux et solennel que chante le muezzim du haut des tours élevées près des mosquées et connues sous le nom de minarets.

C'est de là que cette espèce de héraut religieux mahométan appelle les fidèles à la prière.

Ecoutez ce que dit à ce sujet M. Augustin Challamel :

Les dômes élancés des mosquées et les minarets blancs, semblent n'être point assez poétiques encore, malgré leurs formes ravissantes, leur hardiesse architectonique, leur aspect mélancolique. Wordsworth a dit que les minarets étaient des doigts qui montrent le ciel, et leur signification arabe s'accorde avec l'expression de Wordsworth. Minaret ne veut-il pas dire en arabe *signal ou fanal*? N'est-ce pas du haut des minarets que l'Ezann aux notes piquées se fait entendre cinq fois par jour, et qu'en entonnant ce chant grave et triste, le muezzim appelle à la prière tous les croyants à la loi de Mahomet.

L'Ezann annonce la prière, la prière que le Coran ordonne de faire cinq fois par jour, et qui s'appelle *namaz*.

L'Ezann remplace les cloches, dont les musulmans ne font point usage.

À un point du jour, donc, le muezzim, choisi parmi les hommes à la voix la plus mélodieuse et la plus éclatante, se fait entendre; et le peuple attentif écoute religieusement ces paroles littéralement traduites :

« Dieu est très grand ! Dieu est très grand ! Dieu est très grand !

» J'assure qu'il n'existe point d'autre Dieu qu'Allah !

» J'assure qu'il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah !

» J'assure que Mahomet est le plus grand prophète de Dieu !

» J'assure que Mahomet est le prophète de Dieu !

» Accourez à la prière ! Accourez à la prière !

» Accourez au temple du salut ! Accourez au temple du salut !

» Dieu est grand ! Dieu est grand ! Il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah !

Puis le muezzim ajoute :

« Il faut préférer la prière au sommeil ! Il faut préférer la prière au sommeil ! »

Cette dernière phrase n'est dite, on le devine, que dans l'Ezann du matin.

En chantant ainsi, le muezzim a une posture tout à fait particulière. Placé sur la galerie d'un minaret, il se tourne vers la Mecque, la patrie du divin prophète; il ferme les yeux comme par humilité; il élève les bras et tient ses deux mains ouvertes, en mettant le pouce dans l'oreille. Puis, à pas comptés, tout religieusement, immobile dans sa marche, si l'on peut dire ainsi, il parcourt la *churfe* ou galerie qu'il a choisie pour faire son annonce.

La brise porte au loin ses paroles saintes; l'écho les répète et en augmente la mélancolie. A toutes les heures de l'Ezann, il passe dans l'esprit des mahométans les moins religieux comme une rosée délicieuse qui les calme et rafraîchit leur âme.

Si quelque voyageur chrétien vient à entendre, en passant, le chant qu'a entonné le muezzim, il est lui-même saisi d'un profond recueillement: la mélodie l'impressionne et le domine, soit par son étrangeté, soit par sa tristesse.

**Coquin de thé.** — Les boissons non alcooliques, si fort en faveur depuis quelques années, ont, paraît-il, leurs séductions, tout comme les autres.

Une dame de ma connaissance me faisait l'autre jour des plaintes de son mari. Les dames se plaindront donc toujours de leurs maris et les maris de leurs femmes!

« Mon mari, me disait-elle, aimait jadis un peu trop à boire son verre et, par surcroît, son métier lui procurait de fréquentes occasions de sacrifier à ce dangereux penchant. Il passait une bonne partie de son temps au café.

» Sur mes instances, et comprenant lui-même qu'il était nécessaire d'aviser, il renonça au vin et entra dans une société de tempérance.

« J'en étais tout heureuse. Mais, hélas, ma joie fut de courte durée.

» Aujourd'hui, mon mari passe plus de temps encore au café-chocolat et dans ses cercles de tempérance qu'il n'en passait au café, lorsqu'il buvait du vin ! »

« Eh quoi, nous avons les sociétés contre la fréquentation des débits de vin; en faudra-t-il

maintenant créer contre la fréquentation des cafés-chocolats ?

Allons, pas tant de ces sociétés, de ces ligues, soyons plutôt un peu plus raisonnables et sachons nous modérer nous-mêmes, ... en toutes choses.

Ca vaudra bien mieux.

**Anniversaire imprévu.** — Samedi dernier, 14 avril, au petit jour, les Vaudois étaient réveillés en sursaut par la voix du canon.

Tout d'abord, se dressant subitement sur leur chevet, ils se demandèrent ce qui arrivait. D'aucuns, même, allaient courir aux armes.

Puis, soudain, se frappant le front et relevant de leur émoi: « Que nous sommes donc sots; c'est le 14 avril, anniversaire de notre entrée, comme canton, dans la Confédération ».

Alors, rassurés, ils remirent la tête sur l'oreiller et s'abandonnèrent un moment à de doux rêves patriotiques.

Mais, une fois debout, lorsqu'ils enlevèrent le feuillet de leur calendrier-éphéméride, quelle ne fut pas leur stupéfaction en lisant ce qui suit, sur le feuillet portant la date mémorable:

« 1891. — 14 avril. — L'Etat de Vaud fait verser dans les lacs de Joux et des Brenets, 9000 alevins de truites arc-en-ciel ».

**Lourd, lent, las.** — M. le pasteur Alfred Gérésole a composé tout récemment une pièce de vers très originale qui a grand succès. Elle a pour titre *La vîcîtessé qui vient ou Lourd, lent, las.* Cette charmante poésie vient d'être mise en musique en *Canon à quatre voix* avec accompagnement de piano, sur l'air de *Frère Jacques, frère Jacques, dormez-vous?* — Editeurs, MM. Fötsch frères, à Lausanne.

**OPÉRA.** — Après les deux représentations du début, *La Belle Hélène*, d'Offenbach, et *La Mascotte*, d'Audran, on peut, sans hésitation aucune, prédire à la saison d'opérette le plus brillant succès. La troupe est excellente en tous points; vouloir nommer quelqu'un serait faire tort à d'autres. Disons seulement que nous avons, cette année, la bonne fortune d'entendre deux premières charmantes des théâtres de Paris, *Mme Cocotte*, de la Gaîté, qui, d'emblée a conquis tous les suffrages, et *Mlle Mariette Sully*, des Bouffes-Parisiens, qui lui succédera pour la seconde série de représentations.

Au public à présent de répondre aux efforts constants que tente l'Administration pour le satisfaire. L'empressement avec lequel le Conseil communal a voté la modeste subvention qui lui était demandée, en faveur du théâtre, prouve assez que celui-ci est maintenant une nécessité pour notre ville, en plein développement. Mais, l'autorité ne saurait tout faire; c'est du public qu'il faut attendre le plus grand et le plus précieux appui. Il n'y a plus aucune raison de le refuser.

Demain, dimanche, 2<sup>me</sup> représentation de *La Belle Hélène*; mardi, *La Grande duchesse de Gerolstein*.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

On s'abonne au

### CONTEUR VAUDOIS

dès le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.

**Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédent la date de leur abonnement.**

Prix: Suisse, 1 an, fr. 4,50; 6 mois, fr. 2,50.

Bureau du CONTEUR: Rue Pépinet, 3.

Annonces: Agence Haasenstein et Vogler.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit: « Décidément, les *Pilules hémato-gènes du docteur Vindevogel* sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées: les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction ».

125 pilules à fr. 4,50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Impr. Guillo ... Howard.